JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 4 (1863), p. 25-28

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1863__4__25_0>

© Société de statistique de Paris, 1863, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

I.

Procès-verbal de la séance du 2 décembre 1862.

Le 6 décembre 1862, la Société de statistique de Paris s'est réunie sous la présidence successive de MM. le docteur Brière de Boismont et Dupuit, inspecteur général des ponts et chaussées.

Lecture est donnée du procès-verbal qui est adopté.

M. le secrétaire fait connaître les candidatures au titre de membre titulaire de MM. Ely, chirurgien-major, chargé de la direction de la statistique médicale de l'armée au ministère de la guerre; et Émile Duché, docteur en médecine, membre du conseil général de l'Yonne.

M. Levasseur, professeur d'histoire au Lycée Napoléon, dont la candidature a été annoncée dans la séance précédente, est nommé, à l'unanimité, membre titulaire de la Société.

M. Ernest Bertrand, juge d'instruction au tribunal de la Seine, membre de la Société, lui fait hommage d'un exemplaire d'une brochure de 102 pages, in-8°, qu'il vient de publier sous le titre: *De la détention préventive et de la célérité dans les procédures criminelles en France et en Angleterre.*

« Ce travail, dit M. le secrétaire, émane de l'homme qui avait, peut-être au plus haut degré en France, compétence pour traiter une matière aussi importante et aussi peu connue. Il abonde en recherches curieuses, en rapprochements instructifs sur la procédure criminelle et ses conséquences dans les deux pays. »

M. Hippolyte Blanc donne lecture d'un travail intitulé: *Étude sur le recrutement de l'armée au point de vue du rapport des naissances masculines aux survivances à 20 ans accomplis.*

Ce mémoire donne lieu aux observations ci-après:

M. Millot. J'ai fait et soumis à la Société, dans une de ses séances, par l'organe de l'honorable M. Passy, de l'Institut, qui la présidait, un travail de même nature. Je constate ainsi ce que je demande la permission d'appeler mon droit d'antériorité en ce qui concerne l'examen de la question des survivances masculines à 20 ans accomplis.

Dans le travail auquel je fais allusion, j'ai été un peu plus hardi que l'auteur du mémoire qui vient de nous être lu, en ce sens que je n'ai pas hésité à rechercher les causes des grandes différences qu'il signale, et que j'ai signalées comme lui, dans la survivance à 20 ans de département à département. C'est ainsi que j'ai cru pouvoir attribuer la plus importante à l'aisance générale relative mesurée, d'abord

par la somme des contributions de toute nature payées à l'État, puis et surtout, par une alimentation plus substantielle, c'est-à-dire par une plus grande consommation de froment, de viande et de vin. Je suis disposé à admettre, comme M. Blanc, l'influence de la race, mais dans une proportion très-restreinte, les diverses races qui ont peuplé la France s'étant profondément mêlées depuis un demi-siècle.

M. Legoyt. Des recherches de la même nature que celles de M. Blanc et qui figureront dans un nouveau volume de population que va publier mon service, m'ont conduit à remarquer que, le plus généralement, la durée de la vie moyenne, ou si l'on veut, l'âge moyen des décédés, coïncide avec la plus grande proportion des survivances à 20 ans par département. Ainsi, pour citer un exemple, c'est dans l'Orne que l'on trouve à la fois le plus grand nombre de survivants et la plus longue vie moyenne. Or, ce que ce rapprochement présente de remarquable, c'est que l'Orne est un des cinq ou six départements dont la population diminue régulièrement depuis 15 ou 20 années, bien moins par l'émigration que par la réduction progressive du nombre des enfants par mariage. Le même phénomène se présente dans les autres départements perdants. Il résulte de cette observation, ce qui est très-admissible *a priori*, que moins on a d'enfants, plus facilement on les élève.

M. Dupuit. C'est le système de Malthus.

M. de Marigny. Il serait intéressant d'étendre aux campagnes les recherches de M. Blanc sur la survivance à 20 ans. La vie moyenne y étant plus élevée que dans les villes, on y trouverait probablement aussi une plus grande survivance à 20 ans.

M. Bertrand. Cela ne m'est pas démontré. J'ai lieu de croire, au contraire, qu'à nombre de naissances égal, les campagnes perdent, par suite de la mauvaise hygiène appliquée aux nouveau-nés, autant d'enfants que les villes.

M. Legoyt. Il y a, ici, une observation importante à faire. Je suis disposé à croire, comme M. Bertrand, que la mortalité des enfants est très-élevée dans les campagnes, peut-être plus élevée que dans les villes; mais cette différence n'est peut-être qu'apparente. Il faut songer, en effet, que les campagnes reçoivent un très-grand nombre d'enfants nés dans les villes, que les parents ou les établissements hospitaliers envoient en nourrice à des distances plus ou moins considérables. Or, beaucoup de ces enfants n'arrivent à destination que dans un état de santé déplorable; cela est vrai, surtout, des enfants trouvés. Il en résulte que si, en ne tenant pas compte de cette circonstance, on rapporte aux naissances des campagnes les décès d'enfants qui y sont constatés, on arrive à un coefficient de mortalité exceptionnel et en définitive peu conforme à la réalité. Le calcul ne serait exact que si l'on rapprochait des naissances les décès d'enfants nés dans la localité. Et même dans ce cas, si l'on trouvait une mortalité très-élevée, il ne faudrait en accuser que l'égoïsme des mères qui, pour se procurer les bénéfices de l'allaitement d'un enfant étranger, partagent leur lait entre cet enfant et le leur, et suppléent à l'insuffisance de cette alimentation pour les deux nourrissons, en leur donnant des comestibles d'une digestion difficile et quelquefois impossible pour leurs jeunes organes. C'est là, à mon sens, qu'il faut aller chercher la cause principale de la mortalité des enfants dans les campagnes.

M. Boudin, en annonçant, pour une prochaine séance, un travail développé sur la matière, lit une note relative à l'influence de l'âge relatif des époux sur le sexe des enfants. Il semble résulter des recherches de l'auteur que, lorsque les deux parents sont du même âge, ou à peu près du même âge, le sexe féminin prédomine

dans les naissances. Même résultat, si le père est moins âgé que la mère. Le résultat est inverse, au contraire, lorsque le père est plus âgé que la mère.

M. Legoyt. A priori, j'incline fortement à expliquer par la supériorité de l'âge du mari, la prédominance des garçons dans les naissances, qui, pour les États de l'Europe où elle a été étudiée, est d'environ 105 pour 100 filles. Je suis d'avis, toutefois, que les documents recueillis sur ce point ne sont point encore assez nombreux pour permettre une conclusion définitive. J'ai publié, dans un des volumes de la Statistique de France, ainsi que vient de le rappeler M. Boudin, deux observations sur la matière. L'une m'avait été communiquée par feu le docteur Boullenger; l'autre résultait de recherches faites, dans le département de la Seine, pour une ou deux années. Ces deux observations étaient assez concordantes dans le sens de la thèse de M. Boudin; mais, ayant voulu les continuer, en ce qui concerne le département de la Seine, je n'ai plus obtenu, pour les années subséquentes, que des résultats confus, discordants et dénués d'intérêt. Cependant la question mérite une investigation prolongée, et je me propose de reprendre plus ou moins prochainement mes recherches dans cette direction. Seulement, je ne m'en dissimule pas les difficultés au point de vue de la possibilité d'arriver à une conclusion vraiment scientifique. Ce qu'il importerait de savoir, en effet, ce serait, d'une part, l'âge des époux au moment du mariage; de l'autre, le *sexe de tous les enfants issus de ce mariage* jusqu'au moment où il a cessé d'être fécond. Or, ces deux renseignements ne sauraient être fournis que par une longue série de relevés annuels du mouvement de l'état civil. Malheureusement, l'indication de l'âge des parents n'étant pas exigée, par le Code Napoléon, à l'occasion de la déclaration des naissances, ce renseignement n'est recueilli que dans un très-petit nombre de communes.

La question est, d'ailleurs, complexe; il est, en effet, une autre influence à dégager, c'est celle de l'âge plus ou moins avancé des deux époux. Il est très-possible, il est même probable que le sexe des enfants doit varier selon qu'ils proviennent de parents jeunes tous les deux ou de parents âgés. Il est également vraisemblable que l'on doit constater la même différence selon que les enfants sont nés dans les premières années ou à une époque plus ou moins éloignée du mariage.

Dans l'état actuel des faits véritablement acquis à la science, en ce qui concerne le rapport sexuel, on ne peut considérer comme certains, que les phénomènes ci-après : 1° la prédominance des garçons dans les naissances est constante; 2° elle est plus caractérisée dans les campagnes que dans les villes, et elle diminue en raison directe de l'agglomération des populations; 3° elle est plus élevée dans les naissances légitimes que dans les naissances naturelles; 4° elle est très-forte dans les enfants mort-nés; 5° elle l'est exceptionnellement dans les naissances multiples.

M. Bertrand. Ce qui me semblerait infirmer la thèse du docteur Boudin, c'est l'alternance des deux sexes dans les naissances. Cette alternance est un fait généralement observé.

M. Boudin. Pour moi, je la révoque formellement en doute. Quelques observations isolées ont pu être faites en ce sens; mais des observations générales, non.

M. Legoyt. Je ne crois pas non plus à l'alternance comme fait général; mais j'insiste sur ma pensée que l'influence de l'âge des époux ne peut être appréciée que sur l'ensemble de leurs enfants.

M. Dupuit. M. Legoyt a mentionné la faible prédominance des garçons dans les

naissances illégitimes. Ce fait semblerait conclure contre l'opinion du docteur Boudin. Je crois qu'il est, en effet, admis, que les séducteurs sont, au moins dans le plus grand nombre des cas, notablement plus âgés que les filles séduites.

M. Legoyt. Il n'existe pas d'observations sur ce point, et, pour ma part, j'inclinerais volontiers à penser qu'il en est tout autrement. La facilité avec laquelle, par suite de l'incurie des parents ou des nécessités de leur situation, les jeunes filles des classes ouvrières sont fréquentées par les jeunes gens dans les ateliers, ou dans la rue; l'attrait de la jeunesse, bien plus puissant sur ces jeunes filles que les tentations de la cupidité, voilà mes raisons pour attribuer à des pères fort jeunes le plus grand nombre des naissances naturelles.

M. Dupuit. Je demanderai si l'on a constaté, parmi les animaux, le fait de la prédominance des mâles à la naissance.

M. Boudin. Je ne crois pas qu'il existe des observations concluantes à ce sujet. Tout au plus quelques physiologistes, comme Burdach, ont-ils pu recueillir un petit nombre de faits; mais ils sont loin d'être le dernier mot de la science.

M. Millot. Les chiffres recueillis sur la race chevaline, à diverses époques, semblent indiquer la presque égalité des sexes. Mais ils ne font connaître que le rapport sexuel de cette race à une époque donnée et non à la naissance.

M. Dupuit. Je demanderai également si des expériences ont été faites, dans le règne animal, au point de vue de l'influence de la supériorité d'âge du père relativement au sexe du produit. Si cette influence était démontrée, une pareille découverte aurait de grands avantages pour l'agriculture qui, par exemple, en accouplant de vieux pères et de jeunes mères, ou *vice versa*, aurait de fortes chances d'avoir ou des mâles ou des femelles, selon les besoins.

M. Boudin. L'auteur d'un livre très-connu sur la *Génération*, feu M. Giroux de Buzaringue, grand propriétaire dans la Corrèze, a fait, sur la matière, des recherches et des expériences personnelles qui sont très-favorables à ma thèse. La Société entendra peut-être avec intérêt la lecture de quelques extraits de ce livre.

A la demande de M. Boudin, M. Blanc en lit divers passages relatifs aux produits de la saillie de brebis par de jeunes ou vieux béliers.

Cette discussion épuisée, M. Legoyt donne lecture de la fin de son mémoire sur la production de l'or dans les principaux gisements connus.

La séance est levée après cette lecture.